

Le CPAS de Tournai constitue une réserve de recrutement d'infirmiers (H/F/X) affectés aux maisons de repos

VOTRE MISSION

Dans le respect de nos valeurs : respect, qualité, honnêteté, bien-être, écoute, solidarité et service public, et sous l'autorité du chef de service, l'infirmier, formé en matière de soins et d'éducation des résidents, agit dans le cadre des activités coordonnées d'une équipe structurée.

Les missions dévolues à l'infirmier consistent principalement à suivre l'état de santé (tant physique que psychologique et social) des résidents mais également de dispenser les soins infirmiers. L'infirmier assure également la gestion des dossiers en collaboration avec les autres praticiens.

VOTRE PROFIL

- Diplôme : bachelier en soins infirmiers ou brevet d'infirmier hospitalier ;
- Possession du VISA d'infirmier (enregistrement auprès du SPF Santé publique) ;
- Horaire : prestations de jour et de nuit, en semaine y compris les week-ends et les jours fériés.

VOS ACTIVITÉS (non exhaustives)

- Sous la responsabilité de la direction et de l'infirmier en chef, dispenser les soins afin de préserver l'autonomie du résident, d'assurer son confort, sa sécurité et de respecter sa dignité ;
- Assurer la réponse aux besoins d'hygiène et de sécurité des résidents ;
- Assurer la gestion de la pharmacie, la préparation et la distribution des médicaments en lien avec les prescriptions médicales ;
- Veiller au suivi administratif des dossiers de soins et tout autre protocole spécifique ;
- Contrôler la mise en application des directives médicales ;
- Participer aux réunions interdisciplinaires ;
- Communiquer avec les familles et les proches des résidents ;
- Proposer des améliorations de la qualité des soins et participer aux formations ;
- Veiller à une bonne coordination avec l'équipe de nursing, paramédicale et médicale.

VOS COMPÉTENCES

- Posséder les qualités propres au personnel soignant : sens du contact, bonne capacité relationnelle, facilité de communication et d'expression, écoute, empathie, neutralité, discrétion, respect des principes de neutralité relative aux convictions idéologiques et religieuses des résidents ;
- Assurer une communication et une relation appropriée avec :
 - o le bénéficiaire, le résident, le patient ou sa famille, son entourage ;
 - o les responsables hiérarchiques ;
 - o les autres membres de l'équipe et collaborer de manière harmonieuse ;
- Respecter les règles déontologiques :
 - o Respecter le secret professionnel ;
 - o Respecter les règles professionnelles ;
 - o Agir dans les limites de sa fonction ;
- Posséder des capacités d'analyse et être capable de proposer des pistes d'action ;

- Faire preuve de méthode et rigueur ;
- Avoir le sens des responsabilités.

NOUS VOUS OFFRONS

- contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée ;
- **Temps de travail** : temps plein (38h/semaine) ou temps partiels ;
- **Salaire** :
 - o Barème IFIC 14 code 6370 ;
 - o Barème IFIC 14 B code 6370 ;Pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (10 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années) ;
- Le remboursement de vos déplacements en transports en commun et à vélo ;
- Des avantages divers (restaurant à prix compétitif, accès aux musées, piscines, réductions, primes et interventions pour les enfants, événements, etc.) ;
- Adhésion au second pilier de pension.

CANDIDATURES

Intéressé ? Encodez votre candidature via le site internet <https://demarches.mytournai.be/recrutement/candidature-reserve-de-recrutement-d-infirmiers-hfx-affectees-aux-maisons-de-repos-cpas/> en y joignant les documents suivants :

- une lettre de **motivation** ;
- un **CV** ;
- la **copie des titres et diplômes** (et de leur équivalence pour les diplômes étrangers¹) ;
- la **copie de votre VISA d'infirmier** ;
- un **extrait de casier judiciaire** datant de moins de 3 mois à la date de la candidature.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Pour tout renseignement complémentaire ou si vous éprouvez des difficultés à postuler via le site internet, vous pouvez prendre contact avec Madame Charlotte Petit au 069 88 44 55.

Attention : les réponses et convocations seront envoyées par mail. Merci de vérifier vos courriers indésirables et/ou de nous contacter en cas de doute.

¹ Les diplômes étrangers doivent être accompagnés de leur équivalence, indispensable si l'employeur est un service public. L'équivalence de diplôme peut être obtenue à l'adresse suivante : Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique - Service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers d'enseignement supérieur via l'adresse mail suivante : equi.sup@cfwb.be